

BRÈVE INFORMATION

La piscine du Cossy reste ouverte pour les fêtes de fin d'année

Nyon, le 21 décembre 2021

Suite aux dernières annonces du Conseil fédéral, la piscine du Cossy sera accessible avec la règle des 2G+ pour les personnes de 16 ans et plus à compter du 20 décembre 2021. Le port du masque reste en outre obligatoire dès 12 ans dans tous les lieux fermés.

Pour accéder à la piscine du Cossy il s'agira donc :

- D'être en possession d'un certificat COVID 2G (vacciné-e ou guéri-e) valable depuis moins de 4 mois

ou

- D'être en possession d'un certificat COVID 2G (vacciné-e ou guéri-e) valable ET de présenter un test négatif PCR (valable 72 heures) ou antigénique (valable 24 heures)

Une pièce d'identité valable devra également être présentée.

La Ville de Nyon remercie le public pour sa collaboration et le respect de ces conditions qui permettent de garder la piscine ouverte, malgré une situation sanitaire compliquée.

Informations complémentaires

Sur nyon.ch/piscines : horaires, tarifs, règlements, commandes d'abonnements et de tickets d'entrée, etc.

Contacts presse

M. Alexandre Démétriadès, Municipal en charges des Sports, manifestations et maintenance,
079 952 90 02

Mme Odile Rochat, Cheffe du service Sports, manifestations et maintenance, 079 203 69 50